

N° 641—M. Fortin

1. Combien y a-t-il d'usines produisant du papier au Canada et où sont-elles situées?

2. Depuis 1968, le gouvernement a-t-il versé des subventions a) d'agrandissement, b) d'exploitation à des moulins à papier au Canada?

3. Combien d'usines ont a) complètement, b) partiellement cessé leurs opérations?

4. Combien d'ouvriers travaillant dans des moulins à papier au Canada ont été, depuis 1968, remerciés de leurs services a) pour fermeture, b) en raison d'une diminution de la production? (Document parlementaire n° 291-2/641).

N° 995—M. Diefenbaker

1. a) Quel est le nombre des contrats de films du gouvernement que l'Office national du film a confiés à des sous-traitants de l'entreprise privée au cours de chacune des cinq dernières années et b) quel pourcentage des contrats passés entre le gouvernement et l'ONF ces contrats représentent-ils pour chaque année?

2. a) Quelles ont été les dix plus grosses sociétés cinématographiques qui ont eu ces sous-contrats de l'ONF et b) quel est le montant total des contrats qu'elles ont eus chaque année et quel pourcentage du total ce montant représentait-il?

3. Lesquels de ces sous-traitants n'appartenaient pas à des Canadiens?

4. a) Combien de projets de films l'ONF a-t-il présentement confiés à des sous-traitants non-canadiens, b) quelle est la valeur de chacun de ces contrats et c) pour lesquels de ces contrats des sociétés possédées par des Canadiens ont-elles fait des offres concurrentielles? (Document parlementaire n° 291-2/995).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance, télégrammes ou autres documents échangés depuis le 1^{er} janvier 1969, entre le gouvernement ou toute agence, direction ou ministère du gouvernement et toute personne ou société s'occupant de transformation de poisson en Colombie-Britannique relativement à l'achat possible d'usines de transformation de poisson ou de conserveries, appartenant à ladite personne ou à ladite société ou exploitées par ces dernières depuis le 1^{er} janvier 1969.—(Avis de motion portant production de documents n° 36—M. Howard).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute étude, analyse et rapport faits par toute agence, direction ou ministère du gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1969, ou commandés par contrat relativement à la possibilité d'installer une usine de transformation de poisson le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, que ces études, analyses ou rapports concernent ou non la *Pacific North Coast Native Co-operative*.—(Avis de motion portant production de documents n° 37—M. Howard).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute correspondance, télégrammes ou autres documents échangés depuis le 1^{er} janvier 1969, entre le gouvernement ou toute agence, direction ou ministère du gouvernement et toute personne, groupe ou organisation relativement à la possibilité d'installer une usine de transformation de poisson le long de la côte nord de la Colombie-Britannique et impliquant la *Pacific North Coast Native Co-operative*.—(Avis de motion portant production de documents n° 38—M. Howard).

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le conseil du grand Toronto et de la ville de Toronto au sujet de la construction de la tour de télécommunications du CN et du CP.—(Avis de motion portant production de documents n° 135—M. Stackhouse).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie du rapport du groupe d'étude chargé de la question des pipe-lines du Nord.—(Avis de motion portant production de documents n° 188—M. Rowland).

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie du rapport intitulé «*Economic Prospects for the Goose Bay Area*» préparé pour le gouvernement par le *Bureau of Management Consulting*.—(Avis de motion portant production de documents n° 202—M. Rompkey).

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lalonde, appuyé par M. Lang,—Que le Bill C-147, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit;

M. La Salle, appuyé par M. Matte soumet l'amendement suivant,—Que le Bill C-147 ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales pour permettre au ministre responsable de comparaître de nouveau devant ledit Comité afin de modifier le projet de loi de façon à ce qu'il réponde mieux aux besoins de la population canadienne.

Après débat, ledit amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:

(Vote n° 20)

POUR

Messieurs

Allard	Fortin	Laprise
Beaudoin	Gauthier	La Salle
Boisvert	(Roberval)	Latulippe
Caouette	Godin	Matte
(Charlevoix)	Lambert	Rondeau
Dionne	(Bellechasse)	Tétrault-15.